**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Trente-huitième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de la Namibie**

(Genève, le lundi 03 mai 2021 /09 :00 – 12 :30)

Temps de parole : 1min

Lue par : S.E.M Mamadou Henri KONATE

Merci Madame la Présidente,

La délégation du Mali remercie la délégation de la Namibie pour la présentation détaillée de son troisième rapport national.

Ma délégation félicite le Gouvernement namibien pour la ratification de la Convention contre la torture et celle du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant.

Le Mali salue les mesures envisagées dans le cadre du Programme national pour l’enfance (2018-2022), notamment en faveur de l’accès des enfants handicapés aux services de santé, d’éducation et autres services sociaux, ainsi que celles visant le versement d’allocations d’invalidité au bénéfice de ces derniers.

Nous apprécions par ailleurs les résultats obtenus en matière d’accès aux sources d’eau potable, en dépit d’un contexte environnemental marqué par la rareté de cette ressource.

Dans un esprit constructif, le Mali recommande à la Namibie de :

- Renforcer les initiatives afin d’atteindre la cible des ODD concernant l’assainissement, notamment dans les zones rurales ;

Le Mali souhaite plein succès à la Namibie dans le cadre du présent examen.

Je vous remercie.